



+33 1 45 61 81 44
mammel@august-debouzy.com

BIOGRAPHIE AVOCAT

Membre de l'équipe Concurrence Consommation Distribution depuis 2022, Maëva assiste des clients français et étrangers, en conseil et en contentieux, sur des problématiques du droit de la concurrence (contrôle des concentrations, pratiques anticoncurrentielles et restrictives de concurrence) devant les autorités et juridictions françaises et européennes.

Elle intervient également sur des problématiques liées au droit de la distribution et aux contrats commerciaux.

Maëva est titulaire d'un Master 2 en droit des affaires, mention distribution/concurrence, et d'un diplôme universitaire en droit des obligations approfondi.

EXPERTISES

Résolution des litiges

Consommation, Marketing & Publicité

Ingénierie Contractuelle & Partenariats

Supply Chain, Distribution & Réseaux

Contrats commerciaux et internationaux

Concurrence, régulation européenne et FDI

Droit européen

FOCUS

Industrie - Projets industriels

Droit européen, public, réglementaire et politiques publiques

FORMATION

Master 2 Droit des affaires, Mention Distribution/Concurrence, de l'Institut du Droit des Affaires d'Aix-en-Provence, 2019

Diplôme Droit des obligations approfondi, Université de Montpellier, 2018

ADMISSION AU BARREAU

Paris, 2023

LANGUES

Français | Anglais

PUBLICATIONS

- › « Pratiques commerciales déloyales dans l'agroalimentaire : l'Union européenne renforce la coopération transfrontière entre autorités nationales », Alexandra Berg-Moussa, Aurélien Micheli, Maëva Ammel □ 19/02/26
- › « Agents conversationnels : l'Autorité de la concurrence ouvre un troisième chantier sur l'IA », Alexandra Berg-Moussa, Eden Gall, Marc Mossé, Maëva Ammel □ 13/01/26
- › « Centrales d'achat : l'Autorité de la concurrence franchit une nouvelle étape dans l'encadrement des alliances de distributeurs avec le lancement d'un premier bilan concurrentiel », Alexandra Berg-Moussa, Maëva Ammel □ 09/01/26
- › « Ciblage publicitaire et applications mobiles : sanction de 150 millions d'euros pour un abus de position dominante d'Apple », Florence Chafiol, Alexandra Antalis, Maëva Ammel □ 02/04/25